**Date**: 28/07/2021 Pays: Côte d'Ivoire Page(s): 14

Périodicité : Quotidien Surface : 13 % Nature : Brève Tonalité: =





TOURISME ET OFFRES DIGITALES / Le concours « Startups » du Ministère du Tourisme et des Loisirs qui a pour but de primer et d'accompagner les Startups et porteurs individuels de projets les plus prometteurs dans le domaine touristique, est à son dernier virage.

## La version 3.0 de « Sublime Côte d'Ivoire » en incubation...

Le concours « Startups » du Ministère du Tourisme et des Loisirs qui a pour but de primer et d'accompagner les Startups et porteurs individuels de projets les plus prometteurs dans le domaine touristique, est à son dernier virage. Le deadline dudit concours s'adressant aux jeunes Ivoiriens âgées de 18 à 35 ans, et dont les inscriptions en ligne ont débuté le 15 juillet, est fixé au 31 juillet à minuit. Les dossiers de candidatures, les conditions et critères sont disponibles à infos@tourisme.gouv.ci.p.codjo@tourisme.gouv.ci. Au sortir de ce concours dont le trio gagnant sera récompensé à la faveur de la 41e Journée mondiale du tourisme (JMT) qui se tiendra en Côte d'Ivoire, le 27 septembre, sous l'égide de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), la destination ivoirienne devrait se voir dotée d'un incubateur, du genre Tourisme Lab à même d"accompagner la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire ». car, selon la vision du ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, le temps in et post-Covid 19, est venu d'innover par des idées créatives de découvertes et de voyages face aux mesures restrictives. Avec, à la clé, l'opportunité indéniable à faire émerger des concepts promotionnels, des solutions logicielles, des applications digitales, etc., à même d'étonner plus d'un touriste étranger comme interne. Notamment par la digitalisation des pratiques mercatiques et communicationnelles. Car, à maints égards et selon les experts du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le « Tourisme 3.0 » est « LE » réflexe du plus grand nombre. Et si la destination ivoirienne veut conforter son leadership et ses ambitions dans la durée, elle devra aussi être un hub du tourisme numérique. Effet, force est de constater que pour trouver une destination, un billet d'avion, un prestataire de service... Internet est aujourd'hui la référence pour préparer des voyages et excursions. C'est donc à juste titre que la « Sublime Côte d'Ivoire » s'est elle aussi embarquée dans le train du numérique et pourrait encore capitaliser sur la Toile.

**DIARRA TIÉMOKO** 



Date: 28/07/2021 Pays : Côte d'Ivoire Page(s): 12

Périodicité : Quotidien Surface: 82 %

Nature : Article de fond

Tonalité:





Après la ville historique de Grand-Bassam / Le comité du patrimoine de l'Unesco siégeant hier à Fuzhou (Chine), lors de sa 44e session, a admis l'entrée de ces mosquées au patrimoine mondial.

## Les mosquées ivoiriennes de style soudanais inscrites au patrimoine de l'Unesco





Scènes de liesse hier (27 juillet) dans la salle de conférences du bureau de l'Unesco à Abidjan sis à Cocody. Le comité du patrimoine de l'Unesco siégeant à Fuzhou (Chine) vient d'autoriser l'inscription sur la liste du patrimoine mondial des mosquées de style soudanais du Nord de la Côte d'Ivoire. Les membres de l'équipe de l'Office ivoirien du patrimoine culturel (Oipc), en charge du plaidoyer de l'État ivoirien, se congratulent. Parmi eux, Félix Aka Konin, directeur général de l'Office ivoirien du patrimoine culturel (Oipc). La toute première proposition d'inscription de ces mosquées historiques au patrimoine mondial est un succès. Après l'entrée de la ville historique de Grand-Bassam sur cette liste en 2012, l'Unesco vient d'inscrire, dans le cadre de sa 44e session, un autre bien ivoirien. Pour le staff ivoirien à la tâche depuis 2015, c'est un véritable soulagement et un résultat positif. «Aujourd'hui est un grand jour pour le monde culturel ivoirien. Cette inscription au patrimoine mondial est le résultat d'un long travail qui a démarré en 2015 sous l'ancien ministre en charge de la culture Maurice Bandaman. Et qui s'est poursuivi sous la houlette de ses différents successeurs», explique Fernand Sekongo, conseiller technique chargé du patrimoine culturel. Ses premiers mots sont ceux de remerciements à l'endroit du ministre de la Culture et des Industries des arts et du spectacle, Harlette Badou N'Guessan Kouamé, pour le soutien et la confiance placée en l'équipe en charge du pilotage du plaidoyer. Pour ce conseiller chargé des questions du patrimoine, ce résultat est bien la preuve de l'existence d'une expertise nationale de qualité. S'il se félicite des futures retombées de cette inscription sur l'industrie touristique nationale, il ne perd pas pour autant de vue les défis qu'une telle décision implique. «L'inscription n'est qu'une première étape franchie. Car elle appelle un travail de valorisation et d'animation. De sorte que ces mosquées puissent effectivement apporter leur

plus-value à l'industrie touristique», rappelle-t-il. Il faut souligner que le Cosim, par la présence de certains de ses membres dans le comité, a accompagné ce plaidoyer en vue de l'inscription de ces mosquées de style soudanais au patrimoine mondial de l'Unesco. L'imam Sy Savané Amadou, membre du conseil exécutif du Cosim, qui a pris part aux travaux, s'est félicité de ce résultat. Il a traduit les félicitations du Cheick Ousmane Diakité à l'équipe qui a conduit le processus et à l'État de Côte d'Ivoire. Les mosquées de style soudanais témoignent de la parfaite maîtrise de la technologie de la terre crue maçonnée au "banco" et associée à des matériaux naturels tels que le bois, l'argile, la terre des termitières, le beurre de karité, la bouse de vache, la paille ...

Un processus engagé depuis 2015

En décembre 2006, la Côte d'Ivoire a adopté et transmis au Centre du patrimoine mondial de l'Unesco sa première liste indicative nationale sur laquelle sont inscrits les biens culturels et biens mixtes à soumettre pour leur inscription sur la liste du patrimoine mondial. Cette liste comprenait quatre biens à savoir la Ville historique de Grand-Bassam, les mosquées de style soudanais du Nord ivoirien, le Parc archéologique d'Ahouakro dans le département de Taabo, et le Parc national des îles Éhotilé dans le département d'Adiaké. Après l'inscription de la Ville historique de Grand-Bassam sur la liste du Patrimoine mondial en 2012 lors de la 36e session du Comité du Patrimoine mondial à Saint-Pétersbourg (en Fédération de Russie), la Côte d'Ivoire, à travers l'Office Ivoirien du Patrimoine Culturel, a donc entamé en mars 2015 le processus d'inscription des mosquées de style soudanais du Nord ivoirien. Les recherches documentaires initiées dès lors ont montré que leur nombre qui était estimé à plus de trois cents (300) dans les années 1900 s'est réduit à une vingtaine aujourd'hui. Cette réduction drastique de ce nombre étant due aux facteurs naturels et anthropiques. Les mosquées de style soudanais sont situées dans la moitié Nord de la Côte d'Ivoire en zone de savane, principalement dans les régions administratives du Bafing, de la Bagoué, du Béré, du Bounkani, du Folon, du Gontougo, du Kabadougou, du Poro, du Tchologo et du Worodougou.

## Le bilan du patrimoine ivoirien inscrit à l'Unesco

La Côte d'Ivoire a inscrit à ce jour deux sites culturels sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Il s'agit de la ville historique de Grand-Bassam, et, depuis le 27 juillet, les mosquées de style soudanais. Concernant le patrimoine naturel, trois sites ivoiriens figurent sur la liste de l'Unesco. Notamment le parc national de la Comoé (inscrit en 1983), le parc national de Taï (inscrit en 1982) et la réserve nationale intégrale du Mont Nimba (inscrite en 1981). Le pays a aussi inscrit quelques éléments de son patrimoine immatériel sur la liste de l'Unesco. Il s'agit du Gboflè d'Afounkaha (musique des trompes traversières de la communauté Tagbana) proclamé chef d'œuvre de l'humanité en 2001 et inscrit sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2008, le Djéguélé (balafon inscrit en 2012) et enfin le Zaouli (musique et danse populaires des communautés Gouro) inscrit en 2017.

## **DRAMOUS YÉTI**